

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 7298**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé, Mention Informatique, Spécialité : Génie Logiciel

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Bordeaux I (Talence, Gironde)	Recteur de l'académie, Président de l'université de Bordeaux I, Recteur de l'académie, Président de l'université de Bordeaux I

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel - Pilote les projets de développement logiciel (conception technique, analyse fonctionnelle, planification, organisation et suivi), encadre l'équipe chargée de les réaliser

- Participe à la définition des objectifs de l'entreprise en matière de développement informatique

Compétences ou capacités attestées Ce professionnel est capable d'appliquer les connaissances théoriques et pratiques acquises à la résolution de problèmes de conception et de développement de systèmes informatiques. Il peut spécifier, organiser et mettre en oeuvre des projets informatiques incluant des logiciels de grande taille, des systèmes critiques et des réseaux. Plus généralement, il sait :

- Formaliser les problèmes et les analyser de façon rigoureuse.
- Concevoir des solutions techniques, qu'il peut évaluer et comparer en termes d'efficacité et de coût.
- Elaborer et planifier des projets et des solutions en tenant compte des avancées scientifiques et technologiques.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités Sciences et technologies : Informatique

Liste de métiers : Chef de projet informatique
Consultant/Consultante (informatique)
Directeur/Directrice de projet (informatique)
Responsable service informatique
Ingénieur chef de projet (informatique)
Ingénieur consultant (informatique)
Ingénieur-conseil en informatique
Directeur/Directrice de service informatique
Chef de service informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1803 : Direction des systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La formation dure deux ans. Les trois premiers semestres sont consacrés à la formation académique (90 crédits ECTS dont 12 crédits obligatoires de cours communs à toutes les spécialités de la mention informatique, 12 crédits obligatoires pour un projet de programmation, 6 crédits obligatoires d'anglais, 36 crédits obligatoires de cours spécifiques à la spécialité, et 24 crédits optionnels). Le quatrième semestre comporte un projet (6 crédits), une formation à la communication et à l'économie d'entreprise (6 crédits), et un stage en entreprise de 4 mois au minimum (18 crédits).

Les cours font l'objet d'examens écrits et de contrôles continus, les projets et le stage donnent lieu à l'évaluation d'un rapport écrit et d'une soutenance orale. Chaque unité d'enseignement est notée de 0 à 20, les crédits correspondants étant acquis dès lors que l'étudiant a obtenu une note au moins égale à 10.

L'UE est acquise dès lors que l'étudiant y a obtenu une note au moins égale à 10/20. Le diplôme de Master est délivré à tout étudiant dont la moyenne de 1ère année, la moyenne de premier semestre, de second semestre et de stage de 2ème année, sont au moins égales à 10/20.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels conformément au décret VAE (Loi de modernisation sociale n° 2002-73 du 17 janvier 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Master délocalisé au Vietnam - Pôles Universitaires

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du master 25 avril 2002

Arrêté d'habilitation 3 septembre 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Le nombre de diplômés est de 25 par an.

Autres sources d'information :<http://www.u-bordeaux1.fr/>**Lieu(x) de certification :**

Université Bordeaux 1 et Ho Chi Min Ville (Viêtnam)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Universités Bordeaux 1 et Ho Chi Min Ville (Viêtnam)

Historique de la certification :